Compt. for.: 8602 - 9538-5081-5512 - 6038-6504-7031 -7560-8078

A jour avril 1997

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — — secondaire
— — — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — — bassin secondaire
— — — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots

Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées
Coupe avec protection de la régénération
Coupe par bandes (coupe mosaïque)
Coupe progressive d'ensemencement
Coupe à diamètre limite
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir
Coupe de jardinage
Coupe partielle (préciser le cas)
Plantation à variétés mixtes
Plantation en récipients
Plantation de boutures
Ensemencement
Décloture commerciale

N.B. Ces interventions indiquent des perturbations et non origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à thuya (cèdre)
— — à mélèze
Pessière
(épinette noire et/ou épinette rouge occupant plus de 75% de la portion de)
— — à thuya (cèdre)
— — à mélèze
— — à pin blanc
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette
(plantation d'épinette blanche)
(plantation d'épinette de Norvège)
(plantation d'épinette noire)
(plantation d'épinette rouge)
Sapinière
(le sapin et/ou épinette blanche occupent plus de 75% de la portion résineuse)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à mélèze
(plantation de sapin baumier)
Pinède à pin blanc
— — — avec pin rouge
— — — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portion résineuse)
— — — — avec thuya (cèdre)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — — avec pin gris
— — — — avec pruche
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche
(plantation)
Pinède à pin rouge
— — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portion résineuse)
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec pin blanc
— — — avec pruche
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
(plantation)
Pinède à pin gris
— — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portion résineuse)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin blanc et/ou pin rouge
— — — avec pruche
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
(plantation)
Pruchière
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portion résineuse)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette blanche
(plantation)
Mélèzin
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portion résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à pruche
— — à sapin et/ou épinette blanche
(plantation de mélèze européen)
(plantation de mélèze japonais)
(plantation de mélèze laricin)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)

Feuillus d'essences tolérantes avec pin gris
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
— — — — avec résineux
— — — — avec pruche
— — — — avec épinette noire ou rouge
Bouleau à bouleau blanc avec sapin
— — — — avec épinette blanche ou rouge
— — — — avec pin gris
— — — — avec pin blanc
— — — — avec pin rouge
— — — — avec résineux
Bouleau à bouleau jaune avec sapin
Feuillus d'essences tolérantes avec pin rouge
Peupleraie avec sapin
— — avec pin gris
— — avec pin blanc
— — avec épinette noire ou rouge
— — avec résineux
Chênaie avec pin blanc
Cytaiaie rouge
Mélange à 2 feuillus tolérants
— — sur station humide

FEUILLUS (groupements)

Feuillus
— — d'essences intolérantes
— — d'essences tolérantes
— — sur station humide
Peuplier faux-tremble
Bouleau à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— — à bouleaux jaunes
Peuplier baumier
Cytaiaie rouge
Chênaie
— — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— — à bouleaux jaunes
— — à peuplier
— — à 2 feuillus d'essences intolérantes
— — à 2 feuillus d'essences tolérantes
Plantation d'feuillus à variétés mixtes
— — de bouleaux jaunes
— — de peuplier
— — de peuplier hybrides
— — de frêne d'amérique

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, vélodrome, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en damier
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épaisse légère
Chablis partiel
Chablis partiel
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche inclusivement
⊖ 10-50 % ⊕ 51 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale
Brûlis
Chablis total
Épidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
10 (ans)	0-20 ans
30 "	21-40 "
50 "	41-60 "
70 "	61-80 "
90 "	81-100 "
150 "	101-200 "

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	
70-30(cm)	30-70 (cm)
100-30 "	30-100 "
100-50 "	50-100 "
100-50 "	50-150 "
150-70 "	70-150 "

FORÊT INÉQUIENNE

Peuplements irréguliers: Peuplements irréguliers: Peuplements irréguliers: Vieux peuplements irréguliers:

GRILLE DENSITÉ - HAUTEUR

DENSITÉ / HAUTEUR	1	2	3	4	5	6
A	80%	A1	A2	A3	A4	A5
B	60%	B1	B2	B3	B4	B5
C	40%	C1	C2	C3	C4	C5
D	20%	D1	D2	D3	D4	D5

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	
Moyenne	31 à 60 %	
Forte	61 à 75 %	
Extrême	76 % et plus	

Superficie entourée de pentes > 31%
N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

3165 C1 12 50m C5
— densitométrie
— classe de pente
— classe d'âge
— classe d'IBP
— classe de hauteur
— classe de densité
— sous group. d'essences
— groupement d'essences

R C2 c1 E5 E1
— classe de pente
— classe d'âge
— année de l'origine
— classe d'IBP
— classe de hauteur
— classe de densité
— type de couvert

Carte forestière { Photographie aérienne: 1986 / Année de publication: 1988 / Année de révision: }

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: { BUR. D'ING. FOR.: D. LAIS, ING. REG. & ASS. / SIGNATURE: }

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: { BUR. D'ING. FOR.: / SIGNATURE: }

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative 2
Unité de gestion 27-1*
Unité d'aménagement
Unité de sondage
000 02 04
Mode de tenure ou de gestion
Bloc d'aménagement
Concessionnaire ou autres
Bassin hydrographique 33305*
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée
Municipalité 90900
Division de recensement
Municipalité
Cadastre
Parcelle 4165*
Région écologique 12b*
Municipalité régionale de comté M.R.C. 260 MARIA CHAPDELAINE

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Divisions territoriales en date du: 1/5/87
Déclinaison magnétique: 20° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32 H 9	22 E 12		22 E 11
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
	N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32 H 8	22 E 5		22 E 6
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
	N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32 H 1	22 E 4		22 E 3

22 E/5 N. O.